

Plantes exotiques soumises à des exigences particulières quant à leur utilisation

en complément à la liste des plantes figurant sur l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE)

L'utilisation des plantes présentées ci-contre n'est pas interdite (espèces interdites : voir aide-mémoire de JardinSuisse : Liste des plantes de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement¹). Il convient toutefois de tenir compte de certaines exigences posées à leur utilisation afin que ces plantes ne mettent pas en danger l'être humain, les animaux et l'environnement, ni portent atteinte à la diversité biologique². Elles doivent donc être uniquement utilisées dans un milieu construit (jardins et parcs) où un entretien professionnel est garanti.



Néophytes présentant un danger potentiel

Les producteurs, vendeurs et acquéreurs de telles plantes doivent agir avec les précautions que la situation exige³. Il en découle ce qui suit :

- Préférer les espèces non problématiques ;
- Éliminer les déchets de tonte capables de germer dans des stations de compostage ou des usines de méthanisation gérées de manière professionnelle, et non pas sur un compost du jardin ou sur un compost en bout de champ ;
- Enlever et éliminer les inflorescences avant la maturité des graines (en particulier à proximité de milieux proches de l'état naturel ou d'une valeur particulière) ;
- Arracher régulièrement les marcottes, rejets et jeunes pousses aux endroits indésirables ;
- Utiliser des matériaux d'excavation uniquement à l'endroit où ils ont été prélevés ou les éliminer de façon à exclure toute propagation indésirable des plantes ;
- Nettoyer les machines et appareils utilisés pour les déplacements de terre qui contient des parties de plantes capables de germer.

¹ Dépliant JardinSuisse Liste des plantes à l'annexe 2 de l'ODE

² Art. 15 al. 1 ODE

³ Art. 6 ODE



Ailanthus altissima

Synonyme : *Ailanthus glandulosa*

(Ailante, ailanthe, faux vernis du Japon)

- B :** Arbre d'alignement à feuilles caduques pouvant atteindre 30 m de haut ; grandes feuilles lancéolées, imparipennées ; fleurs vert jaunâtre ; dioïque ; floraison en juin–juillet ; fruits en grappes de samares ailées simples, torsadées ; multiplication par graines et par drageonnement. Forte repousse de rejets de souche et de drageons après coupe.
- I :** L'écorce et les feuilles peuvent provoquer des réactions cutanées ; propagation rapide et efficace par formation de stolons souterrains et par le vent ; formation de peuplements denses ; supprime la végétation indigène ; peut endommager les infrastructures bâties.
- M :** Il serait indiqué de couper les inflorescences de manière conséquente avant la maturité des graines. Ce qui, pour les arbres adultes, n'est presque pas réalisable ; donc anneler l'arbre et couper régulièrement les rejets de souche ou abattre l'arbre entier. Renoncer totalement à toute nouvelle plantation. Arracher les jeunes plants indésirables plusieurs fois par année.
- R :** Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Amorpha fruticosa

Synonyme : *Amorpha caroliniana*

(Indigo bâtard)

- B : Arbuste de jardin pouvant atteindre 4 m de haut ; feuilles imparipennées avec 6–17 paires de folioles ; fleurs en grappes denses, dressées, disposées à l'extrémité des rameaux ; floraison en avril–juin ; espèce thermophile ; présente le long des cours d'eau et dans les gravières ; transport des graines par l'eau ; forte régénération à partir de fragments de rameaux ou de racines ; stolons.
- I : Déstabilise l'écosystème dans les forêts alluviales ; modifie le bilan minéral par la fixation d'azote. L'abattage de peuplements établis entraîne la formation de rejets de souche et de drageons.
- M : Déterrer les plantules et les plantes indésirables avec les racines. Déterrer les peuplements établis et couper régulièrement les rejets de souche. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Asclepias syriaca

(Asclépiade de Syrie, herbe à la ouate, herbe aux perruches)

- B : Plante vivace vigoureuse, haute de 1–2 m ; forme des racines pivotantes et des rhizomes ; tige dressée, tomenteuse et rarement ramifiée ; inflorescence comportant 20 à 130 fleurs blanc pourpre ou verdâtres ; floraison juin–août : toutes les parties de la plante contiennent du latex ; multiplication par les graines et des stolons souterrains.
- I : Croît rapidement dans presque tous les milieux -> forte concurrence pour la végétation indigène.
- M : Ne pas disperser de la terre contenant des fragments de rhizomes. Faucher avant la maturité des graines ou éliminer les inflorescences avant la dissémination des graines par le vent. Arracher la plante avec les racines.
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Buddleja davidii

Synonyme : *Buddleja variabilis*

(Buddleia de David, arbre aux papillons)

- B : Arbuste pouvant atteindre 4 m de haut ; possède des rameaux tomenteux caractéristiques ; les feuilles lancéolées et faiblement dentelées mesurent jusqu'à 25 cm de long et 7 cm de large ; face supérieure des feuilles vert foncé, face inférieure grise, tomenteuse ; panicules coniques denses à l'extrémité des rameaux pouvant mesurer jusqu'à 30 cm de long ; floraison juillet-août. Multiplication par les graines que le vent disperse.
- I : Colonise les milieux pionniers et les zones alluviales ; forme des peuplements denses -> en forêt, empêche en partie l'apparition de régénération naturelle ; très forte capacité à se propager sur de longues distances. Si certaines espèces de papillons butinent son nectar, la plante ne nourrit pas les chenilles.
- M : Couper les inflorescences avant la maturité des graines. Tailler les arbustes de haute stature. Éliminer les parties de la plante aux capsules ouvertes et les fragments de racines dans des conteneurs fermés.
- R : Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Cornus sericea

Synonymes : *Cornus stolonifera*, *Cornus baileyi*
(Cornouiller soyeux)

- B : Arbuste de jardin pouvant atteindre 4 m de haut ; se distingue par ses rameaux rouges et jaunes ; floraison mai-juin ; pour germer, les graines ont besoin d'une période de vernalisation de 1 à 3 mois. Les graines sont disséminées par les animaux sur de longues distances. Localement, il se répand grâce à ses nombreux stolons racinaires. Les souches forment constamment de nouveaux rejets.
- I : Forme rapidement des peuplements denses, supprime la végétation indigène.
- M : Arracher régulièrement les jeunes plants indésirables. Les branches mal éliminées peuvent à nouveau s'enraciner. La lutte contre les arbustes établis est difficile. Lorsque la plante est uniquement coupée, le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens). Ne pas disperser de la terre contenant des fragments de rhizomes.
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Elodea canadensis

(Élodée du Canada, peste d'eau)

- B : Plante aquatique ; tige fortement ramifiée, rampante ou flottante, de 2–3 mm de diamètre, pouvant atteindre 3 m de long ; feuilles lancéolées à linéaires, rétrécies à leur extrémité et dentelées, uninervées ; les feuilles situées à la base du pédoncule sont souvent opposées, celles situées à l'extrémité sont recourbées et verticillées par 4 ou 5. Multiplication uniquement végétative. Les moindres fragments de tige bourgeonnent et forment de nouvelles plantes. Formation de bourgeons hivernaux, constitués de « paquets » de feuilles libres qui donnent naissance à une nouvelle plante l'année suivante.
- I : Se propage de manière explosive et supprime la végétation indigène. Peut engendrer des problèmes graves pour la pisciculture et les sports aquatiques.
- M : Ne pas vider les aquariums contenant des espèces exotiques. Filtrer les plantes aquatiques et les éliminer dans une usine d'incinération.
- R : Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Helianthus tuberosus

(Hélianthe tubéreux, topinambour)

- B : Plante vivace haute de 1 à 3 m ; la partie aérienne est annuelle et meurt en automne ; chaque tubercule (comestible) donne naissance à plusieurs tiges dressées et ramifiées ; feuilles pétiolées et ovales ; tiges rugueuses et tomenteuses ; capitules jaune vif de 4–8 cm de diamètre ; floraison dès août. Multiplication par des tubercules souterrains.
- I : Passe l'hiver en terre sous la forme de tubercules et laisse place à un sol nu ; en hiver donc, danger d'érosion le long des cours d'eau ; par sa croissance rapide et son feuillage dense, supprime la végétation indigène.
- M : Au printemps, arracher les jeunes plantes avec les tubercules lorsque la terre est humide et éliminer correctement la terre infestée avec les tubercules.
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Impatiens balfourii

(Impatiante de Balfour)

- B : Plante annuelle également pour les jardins, atteignant jusqu'à 1 m de haut ; feuilles ovales-lancéolées longues de 5–10 cm ; les fleurs de 2,5–4 cm de long portent un éperon et sont blanches sur la face supérieure et roses sur la face inférieure ; floraison juillet–septembre ; ressemble à l'impatiante glanduleuse (*Impatiens glandulifera*, voir Liste des plantes interdites). Pousse dans des endroits ombragés (clairières, bords de chemins, etc.) ; multiplication par ses graines qui peuvent être projetées sur plusieurs mètres.
- I : Impact négatif sur la végétation rudérale naturelle et sur les associations végétales semi-naturelles.
- M : Après maturité des graines, éliminer les plantes uniquement dans des conteneurs fermés. Ne pas disperser de la terre contenant les graines.
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Lonicera henryi

Synonyme : *Lonicera x heckrottii* «Copper Beauty»

(Chèvrefeuille de Henry)

- B :** Plante à feuillage semi-persistent, à tiges lignifiées grimpantes et rampantes, pouvant atteindre 5 m de haut ; face supérieure des feuilles vert foncé, face inférieure plus claire ; jeunes tiges pubescentes ; pousse dans les forêts, le long des lisières et des chemins ombragés, à basse altitude ; vendue comme plante de jardin ; floraison juin–août. Multiplication exclusivement végétative par ses rameaux rampants qui s'enracinent à partir des nœuds.
- I :** En forêt, enserre le tronc des arbres et freine la pousse de la végétation du sous-bois par son effet d'ombrage. Des fragments de rameaux disséminés peuvent s'enraciner facilement.
- M :** Éliminer les inflorescences avant la maturité des graines afin d'éviter une dissémination par les animaux. Arracher les jeunes pousses. Une élimination définitive des plantes adultes avec la souche et les stolons est difficile. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens). Éliminer correctement tout le matériel végétal.
- R :** Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Lonicera japonica

Synonyme : *Lonicera acuminata* HORT.

(Chèvrefeuille du Japon)

- B : Liane semi-persistante vendue également comme plante de jardin ; grimpant jusqu'à 10 m de haut ou rampant à même le sol ; fleurs d'abord blanches à roses, ensuite jaunes, longues de 3–4 cm, au parfum douceâtre ; floraison juin–septembre ; forme un important appareil racinaire et de nombreux stolons. Multiplication par stolons souterrains mais aussi par ses baies qui sont transportées par les animaux sur de longues distances.
- I : Liane à croissance rapide, grimpant jusqu'à la couronne des arbres, où elle forme un entrelacs dense de tiges qui perturbe la croissance du sous-bois et empêche son rajeunissement.
- M : Des fragments de rameaux disséminés peuvent s'enraciner facilement. Éliminer correctement tout le matériel végétal. Arracher régulièrement les jeunes plantes indésirables. L'élimination définitive des plantes adultes avec la souche et les stolons est difficile. Le traitement des souches avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R : Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Lupinus polyphyllus

(Lupin à folioles nombreuses, lupin des jardins)

B : Plante herbacée pérenne, présente dans les jardins et utilisée comme engrais vert ; haute de 30 à 100 cm ; floraison juin–septembre ; pousse de préférence sur les talus le long des routes et des voies ferrées, le long des lisières forestières et dans les clairières. Multiplication par stolons souterrains et par ses innombrables graines qui se conservent longtemps et sont expulsées violemment des gousses. Une dissémination par les animaux est également possible.

I : De par ses stolons et ses graines, forme rapidement des peuplements denses ; supplante les plantes indigènes par son port dense et élevé ainsi que par l'apport d'azote dans le sol par fixation symbiotique ; les graines et les feuilles sont toxiques pour le bétail.

M : Ne pas disperser de la terre contenant des fragments de rhizomes. La plante peut être évincée par arrachage systématique ou par des fauches répétées avant la maturité des graines.

R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Lysichiton americanus

(Lysichite jaune, lysichiton américain, faux arum)

- B :** Les feuilles coriaces ont une épaisse nervure centrale et ressemblent à celles du tabac. Elles se développent après la floraison et peuvent atteindre 1 m à 1,50 m de long ; les grandes spathes jaunâtres apparaissent au printemps et enveloppent une inflorescence ou spadice de 10 à 15 cm de long ; chaque spadice comporte d'innombrables petites fleurs et peut produire 300 à 650 graines. Plante des marais sur sol acide qui occupe également des endroits ombragés (forêt, etc.). Multiplication par ses graines qui peuvent être disséminées par les cours d'eau sur de longues distances.
- I :** Recouvre rapidement de grandes surfaces au détriment de la végétation indigène.
- M :** Ne pas épandre. Prendre tout de suite les mesures de lutte adéquates. Arracher la plante avec ses puissantes racines. Les années suivantes, éliminer chaque jeune plante.
- R :** Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Mahonia aquifolium

Synonymes : *Berberis aquifolium*, *Mahonia x wagneri*
(*Mahonia à feuilles de houx*)

- B : Arbuste très ramifié, à port dressé, à feuilles persistantes, pouvant atteindre 1,8 m de haut ; feuilles coriaces imparipennées et pouvant atteindre 30 cm de long ; fleurs jaunes, parfois teintées de rouge, et disposées de mars à juin en grappes denses, dressées, jusqu'à 8 cm de haut. Les graines sont disséminées par les animaux sur de longues distances. Localement, il se répand rapidement grâce à ses drageons. Les souches forment constamment de nouveaux rejets.
- I : Cette espèce peut former en zone forestière de vastes peuplements qui concurrencent la flore indigène.
- M : Éliminer les fruits et couper régulièrement les éventuelles repousses. Déterrer ou abattre les arbustes adultes et couper les rejets de souche pendant plusieurs années. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Parthenocissus inserta

Synonyme : *Parthenocissus vitace*

(Fausse vigne vierge de Virginie)

B : Liane à écorce brun-rouge grimpant relativement haut ; feuilles palmatiséquées constituées de 5 folioles généralement pétiolées, dentelées, d'un vert brillant ; inflorescence en panicule formant une demi-sphère ; fleurs jaune-vert avec pétales d'environ 3 mm ; floraison juin-août ; baies bleues d'un diamètre de 5 à 7 mm. Plante de jardin. Le moindre fragment de feuille ou de tige peut donner naissance à de nouvelles plantes. Les baies sont dispersées par les oiseaux sur de longues distances.

Risque de confusion avec *Parthenocissus quinquefolia* (plante grimpante vigoureuse appelée également Vigne vierge à cinq folioles). Celle-ci possède des vrilles de 5 à 8 bras, terminés par des crampons. L'espèce *Parthenocissus inserta* possède, quant à elle, des vrilles de 3-5 bras sans crampons.

I : L'entrelacs des lianes et des feuilles empêche le rajeunissement de la forêt. Au Tessin, l'espèce forme parfois des peuplements denses dans des forêts alluviales perturbées.

M : Ne pas disséminer des fragments de tiges, car ceux-ci, même minuscules, peuvent former de nouvelles plantes. Arracher les jeunes plantes. L'élimination définitive des plantes adultes avec la souche et les stolons est difficile. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).

R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Paulownia tomentosa

Synonymes : *Paulownia imperialis*, *Paulownia lilacina*, *Paulownia fargesii*
(Paulownia)

- B : Arbre d'alignement pouvant atteindre 15 m de haut ; feuilles entières, opposées, et pouvant atteindre 45 cm de large (chez les jeunes plantes jusqu'à 100 cm ! de large) ; feuilles à long pétiole, vert foncé mat à vert clair ; d'avril à mai, apparition des fleurs avant les feuilles sous forme de panicules dressées pouvant atteindre 40 cm de long ; corolles en forme de cloche, rose-violet, rayées de jaune à l'intérieur et mesurant 5–6 cm de long. Multiplication par ses innombrables graines qui germent particulièrement bien sur des milieux pionniers.
- I : Dans les sites où de nombreux jeunes individus se développent, la végétation indigène peut être affectée par le manque de lumière. En Suisse, espèce surtout subspontanée dans le sud du pays. Germe aussi dans les lézardes des murs et, en grandissant, engendre des dommages aux bâtiments.
- M : Arracher régulièrement les jeunes plants indésirables. Anneler ou abattre les arbres adultes. Couper régulièrement les rejets de souche. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Phedimus stoloniferus

Synonyme : *Sedum stoloniferus*
(Orpin stolonifère)

- B : Caractérisé par des tiges stériles rampantes et des tiges florifères dressées ; feuilles planes et charnues ; fleurs rose-pâle ; se multiplie très facilement par voie végétative ; présent sur des sols argileux, acides à légèrement basiques, humides à secs ; tolère de nombreux milieux ; résiste au gel. Utilisé dans les jardins comme couvre-sol. Le moindre fragment de feuille ou de tige peut donner naissance à de nouvelles plantes. La multiplication par graines ne semble jouer qu'un rôle secondaire.
- I : Se propage rapidement sur les prairies sèches ; y supprime la végétation indigène d'une valeur particulière ; cause des dégâts à l'agriculture et entraîne des pertes de productivité.
- M : Dans les prairies et pâturages, le broyage et le labour sont à proscrire. Déployer éventuellement un film d'obscurcissement sur les endroits contaminés pendant au moins 5 mois (printemps – été).
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Sedum spurium

Synonyme : *Phedimus spurius*

(Orpin bâtard)

- B : Caractérisé par des tiges stériles courtes et rampantes et des tiges florifères pouvant atteindre 20 cm de long ; feuilles planes et charnues ; inflorescences groupées en ombelles avec fleurs pourpres ou blanches ; se multiplie très rapidement par voie végétative ; tolère des milieux très secs et chauds, mais prospère aussi dans des endroits mi-ombragés ; résiste au gel. Le moindre fragment de feuille ou de tige peut donner naissance à de nouvelles plantes. La multiplication par graines ne semble jouer qu'un rôle secondaire.
- I : Se propage rapidement sur les prairies sèches ; y supprime la végétation indigène d'une valeur particulière ; cause des dégâts à l'agriculture et entraîne des pertes de productivité.
- M : Ne pas épandre ! Les espèces indigènes d'orpins offrent suffisamment d'alternatives. Arracher régulièrement les jeunes plants indésirables. Dans les prairies et pâturages, le broyage et le labour sont à proscrire. Déployer éventuellement un film d'obscurcissement sur les endroits contaminés pendant au moins 5 mois (printemps – été).
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Phytolacca americana

Synonyme : *Phytolacca decandra*

(Raisin d'Amérique, teinturier)

- B : Imposante plante vivace, petites fleurs blanches ou roses formant des grappes érigées de 20–30 cm ; floraison juillet–août ; se distingue par ses baies brillantes, rouge foncé à noires. Plante vivace herbacée. Propagation par ses baies qui sont transportées par les oiseaux sur de longues distances.
- I : Ses baies et ses racines sont toxiques pour l'homme et pour le bétail, les peuplements denses supplantent la végétation indigène.
- M : Arracher les jeunes plantes avec les racines. Déterrer ou abattre les peuplements établis. Couper les nouvelles tiges pendant plusieurs années. Détruire les inflorescences, si possible avant leur maturité, et éliminer correctement.
- R : Fiche CPS à venir, Watch List
www.infoflora.ch



Phytolacca esculenta

Synonyme : *Phytolacca acinosa*

(Phytolaque à baies)

- B : Plante vivace de taille moyenne à grande ; petites fleurs blanches ou roses groupées en longues grappes ; floraison juillet–août ; se distingue par ses baies brillantes, rouge foncé à noires. Propagation par ses baies qui sont disséminées par les oiseaux sur de longues distances.
- I : Toutes les parties de la plante (sauf la pulpe des baies) sont toxiques pour l'homme et le bétail ; les peuplements denses supplantent la végétation indigène.
- M : Arracher les jeunes plantes avec leurs racines. Déterrer ou abattre les peuplements établis. Couper les rejets de souche pendant plusieurs années. Détruire les inflorescences, si possible avant leur maturité, et éliminer correctement.
- R : Fiche CPS à venir, Watch List
www.infoflora.ch



Prunus laurocerasus

(Laurier-cerise)

- B :** Arbuste ou arbre à feuilles persistantes, d'environ 6 m de haut ; préfère les milieux forestiers, les forêts, haies, lisières, etc. ; feuilles glabres ; fleurs blanches arrangées en grappes dressées, longues de 10–15 cm ; floraison avril–mai ; fruits en forme de baies rondes et noires, d'un diamètre de 7–10 mm. Les baies/graines sont dispersées par les oiseaux et les renards sur de longues distances.
- I :** Peuplements subsponnés, souvent en forêt ; empêche le développement d'autres espèces de par ses feuilles persistantes qui provoquent un effet d'ombrage ; plante toxique.
- M :** Une coupe régulière empêche la maturation des graines. Arracher tout de suite les jeunes plants indésirables. Déterrer ou abattre les peuplements établis aux endroits indésirables. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens). Couper les rejets de souche pendant plusieurs années. Éliminer le matériel végétal correctement pour éviter la repousse de fragments de la plante.
- R :** Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Prunus serotina

(Cerisier tardif)

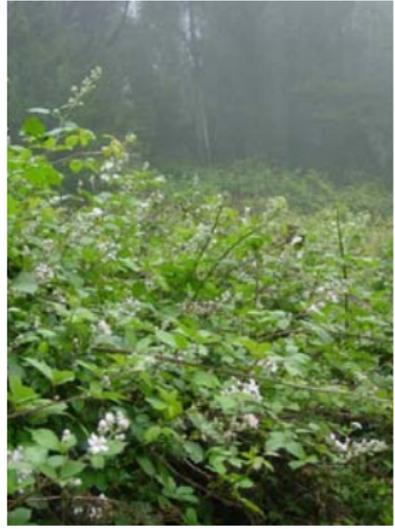
- B :** Arbrisseau ou arbre de jardin à feuilles caduques atteignant une hauteur de 10 m ; floraison mai–juin ; préfère les sols sablonneux et limoneux ; tolère le soleil et la mi-ombre, ainsi que le climat urbain. Les graines sont disséminées par les animaux sur de longues distances. Forte repousse de rejets de souche et de drageons après coupe.
- I :** Menace la végétation indigène en créant des formations denses dans les sous-bois ; empêche le rajeunissement naturel de la forêt ; peut accélérer la succession naturelle en s'imposant dans les habitats pauvres en arbres.
- M :** Arracher régulièrement les jeunes plantes indésirables. Le matériel végétal arraché et les parties de plante coupées repoussent (-> éliminer correctement). Déterrer ou abattre les peuplements établis. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R :** Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Robinia pseudoacacia

(Robinier faux-acacia)

- B : Arbre de jardin et d'alignement à feuilles caduques pouvant atteindre 25 m de haut ; feuilles imparipennées à folioles alternes ; floraison mai-juin ; stipules épineuses brun-rouge pouvant atteindre 3 cm de long. Multiplication grâce à ses graines dispersées par le vent et ses stolons racinaires. Forte repousse de rejets de souche et de drageons après coupe.
- I : L'écorce, les graines et les feuilles sont toxiques (des troubles digestifs peuvent survenir après leur ingestion), mortels pour les animaux. Concurrence la végétation indigène par une forte croissance et enrichit le sol en azote.
- M : Arracher les jeunes plantes indésirables. Anneler l'arbre afin de réduire l'apparition de repousses. Couper les rejets de souche et les drageons pendant plusieurs années. Le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens).
- R : Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Rubus armeniacus

Synonyme : *Rubus procerus*

(Ronce d'Arménie, mûrier des jardins)

Les mûriers des jardins sont des croisements avec la ronce d'Arménie et se comportent également comme une espèce envahissante.

B : Buisson produisant de vigoureux rejets de 8–25 mm de diamètre ; grandes feuilles divisées en 5 folioles, gris-blanc et tomenteuses dessous ; fleurs rose pâle, pétales de 14–20 mm de long ; floraison juin–août ; baies noires. Émet de longs drageons à partir des racines. Ces pousses peuvent à nouveau s'enraciner par la pointe et donner de nouvelles plantes. Multiplication également par ses graines qui sont disséminées par les animaux sur de longues distances.

I : Peut en partie envahir les prairies en friche ou mal entretenues, mais également la forêt, les berges et les talus de route.

M : Ne planter que si les baies sont effectivement récoltées. Arracher régulièrement les jeunes plants indésirables y compris les rhizomes. Le matériel végétal arraché repousse -> éliminer correctement.

R : Fiche CPS, Liste noire
www.infoflora.ch



Trachycarpus fortunei

Synonymes : *Chamaerops excelsa*, *Trachycarpus excelsus*
(Palmier chanvre)

- B : Plante de jardin à feuillage persistant composé de feuilles palmées ; haute de 10–15 m ; de grande rusticité, supporte des températures négatives ; les inflorescences des pieds mâles portent de nombreuses fleurs jaune vif, qui produisent du pollen ; les inflorescences des pieds femelles sont vert clair et moins denses ; à maturité, les fruits sont des baies bleues en forme de haricot aplati. Les graines sont consommées par les oiseaux et ainsi dispersées sur de longues distances.
- I : Produit de nombreux fruits, est tolérant au froid et peut localement supplanter d'autres plantes, en particulier au Tessin. Les palmes, de grande taille, provoquent un important effet d'ombrage qui freine la croissance de la flore accompagnatrice.
- M : Couper les inflorescences des pieds femelles avant la formation des fruits. Arracher à temps les petites plantes aux endroits indésirables.
- R : Fiche CPS, Watch List
www.infoflora.ch



Viburnum rhytidophyllum

(Viorne à feuilles ridées)

- B :** Arbuste de jardin à feuillage persistant pouvant atteindre 5 m de haut ; grandes feuilles de 20 cm de long, oblongues, pendantes, pubescentes à la face inférieure et fortement ridées à la face supérieure ; fleurs d'un blanc grisâtre groupées en ombelles ; floraison mai-juin ; les fruits rouges puis noirs mûrissent à partir du mois d'août. Les graines sont dispersées par les oiseaux sur de longues distances.
- I :** Espèce subsponnée, souvent en forêt ; se propage par ses rejets ; croît très vite ; de par son feuillage persistant, inhibe l'apparition d'autres espèces. Les poils des feuilles peuvent causer des allergies cutanées et respiratoires.
- M :** Couper les inflorescences avant la formation de fruits et éliminer correctement. Arracher les jeunes plantes avec les racines. Déterrer ou abattre les grands sujets ; le traitement de la souche avec un herbicide peut être une option -> Permis de traiter (voir Liens). Couper les rejets de souche pendant plusieurs années.
- R :** Fiche CPS à venir, Watch List
www.infoflora.ch

Liens et informations supplémentaires :

- Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages CPS, Fiches descriptives pour les espèces de la Liste noire et de la Watch List sur www.infoflora.ch
- Offices cantonaux de protection de la nature et des végétaux www.neobio-ta.ch
- Office fédéral de l'environnement OFEV www.bafu.admin.ch/biodiversitaet
-> Organismes envahissants -> Plantes envahissantes
- JardinSuisse www.jardinsuisse.ch -> Prestations -> Protection de l'environnement
- Noms scientifiques d'après le Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse www.infoflora.ch
- Synonymes d'après l'Index synonymique de la flore de Suisse (SISF) et d'après www.internationalplantnames.com
- Permis pour l'emploi d'herbicides www.jardinsuisse.ch -> Prestations -> Permis de traiter
- NeoFlora, Invasive gebietsfremde Pflanzen in Deutschland, www.floraweb.de
- EPPO www.eppo.org/INVASIVE_PLANTS/ias_plants.htm

Mentions légales :

- Texte : Membres du groupe de travail AGIN, sous-groupe C Surveillance (OFEV section Espèces, milieux naturels, réseaux écologiques et division Droit, OFAG, CPS, AWEL canton de Zurich section Biosécurité, Association suisse des fleuristes, représentants de la branche verte et du commerce) avec la participation de JardinSuisse
- Photos : greensolutions, Sibylla Rometsch, Nicola Schoenenberger, Isabelle Buckelmüller, Christian Fischer, Kristian Peters, Joan Simon, Jonathan Newmann, Oliver Huguenin, Rasbak, Teun Spaans, Jean-Jaques Milan, Dalgial, Rafael Gago, Andreas Gigon, Michael Nobis, Erwin Jörg, H. Zell, Margo Bors, Andrea De Micheli, Ruestz, Inge Forster
- Soutenu financièrement par AWEL canton de Zurich section Biosécurité et par l'OFEV division Gestion des espèces



Mise en décharge interdite de déchets de jardin